

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n°33 du 25 octobre 2005 - 2 pages

Maïs

Chrysomèle

Nous vous rappelons que l'arrêté national de lutte contre la chrysomèle impose des obligations de rotation :
- maïs 1 année sur 3 dans les zones focus,
- maïs 1 année sur 2 en zones sécurité.

Une extension de l'obligation de rotation sur 3 ans aux communes des zones sécurité et tampon (rayon de 40 km autour d'un foyer) est à l'étude. Il convient d'intégrer dès à présent cette éventualité dans les assolements, auquel cas ne pourraient être implantées en maïs en 2006 que les parcelles n'ayant pas reçu de maïs en 2004 ni 2005.

Céréales

STADES : 1 feuille à début tallage.

Ravageurs

Les captures de cicadelles sont en net recul par rapport à la semaine précédente (voir graphique). Le risque s'éloigne désormais avec les conditions perturbées annoncées pour cette semaine, et le fait que les cicadelles ne sont en général plus piégées en novembre.

Pour les pucerons par contre, il convient de rester vigilant, même si les conditions climatiques sont moins favorables que les 15 derniers jours. Quelques exemples d'infestations relevées ce lundi :
- Egreville (77) 7%
- Chevannes (91) 3%
- Guigneville / Essonne (91) 6%
- Marly la ville (95) 3%

Des populations inférieures au seuil de 10% de pieds porteurs peuvent présenter un risque vis-à-vis de la JNO en cas de séjour prolongé dans la parcelle (8-10 jours). Une intervention de nettoyage peut être alors effectuée, en situations non protégées GAUCHO.

Colza

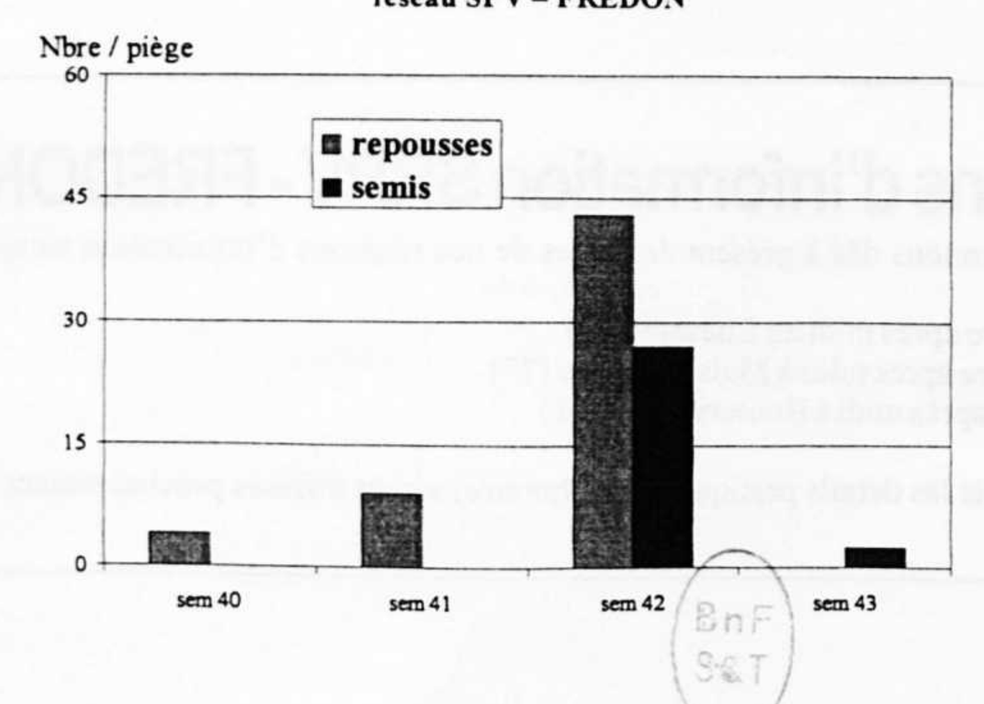
STADES : 7 à 10 feuilles.

Ravageurs

Comme le montre le graphique page suivante les captures d'altises, de charançon du bourgeon terminal et de baris continuent à diminuer.

Pour les pucerons verts, on a encore des situations fortement infestées, avec 70 à 100% de pieds porteurs comme par exemple à Jaulnes, Pécy (77), Oinville sur Montcient, Son-

Captures de cicadelles – automne 2005
réseau SPV – FREDON



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

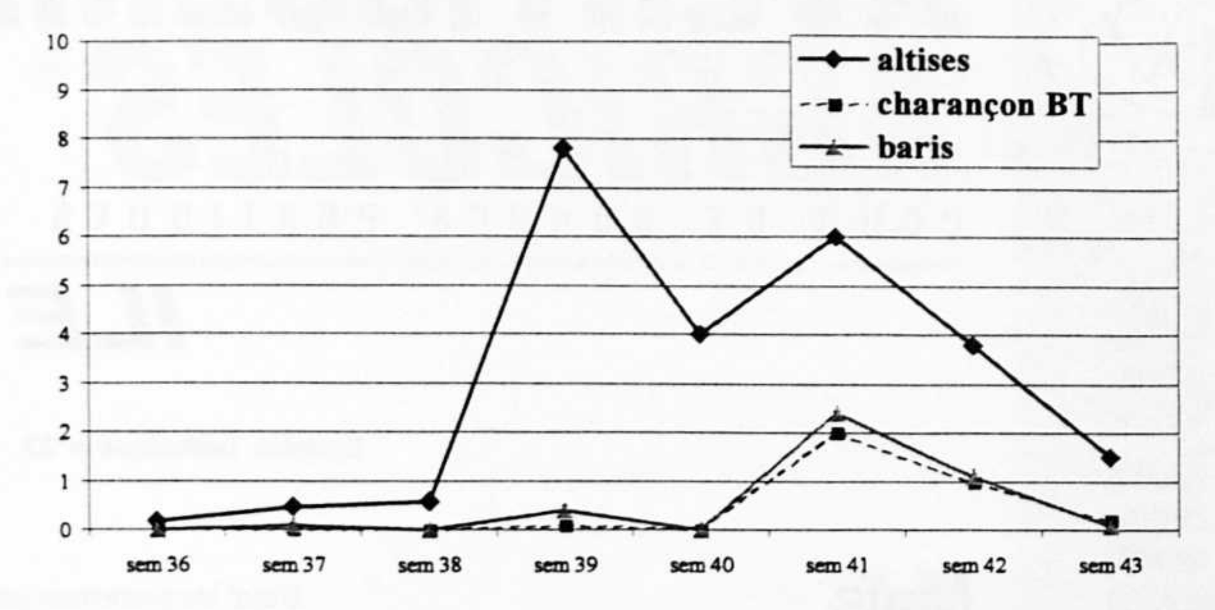
Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant :
B. FERREIRA

champ (78), Monnerville, Janvry (91) Le Mesnil Aubry (95)....
Compte tenu du stade des colzas, les interventions ne présentent plus d'intérêt.

La carte ci-dessous présente les notations d'attaque de mouche du chou réalisées ces dernières semaines par le SRPV, la FREDON et la Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile de France. On observe que les plus fortes attaques se rencontrent dans le sud de l'Essonne, et plus ponctuellement dans les autres départements. En Seine et Marne, seul l'extrême sud est concerné.



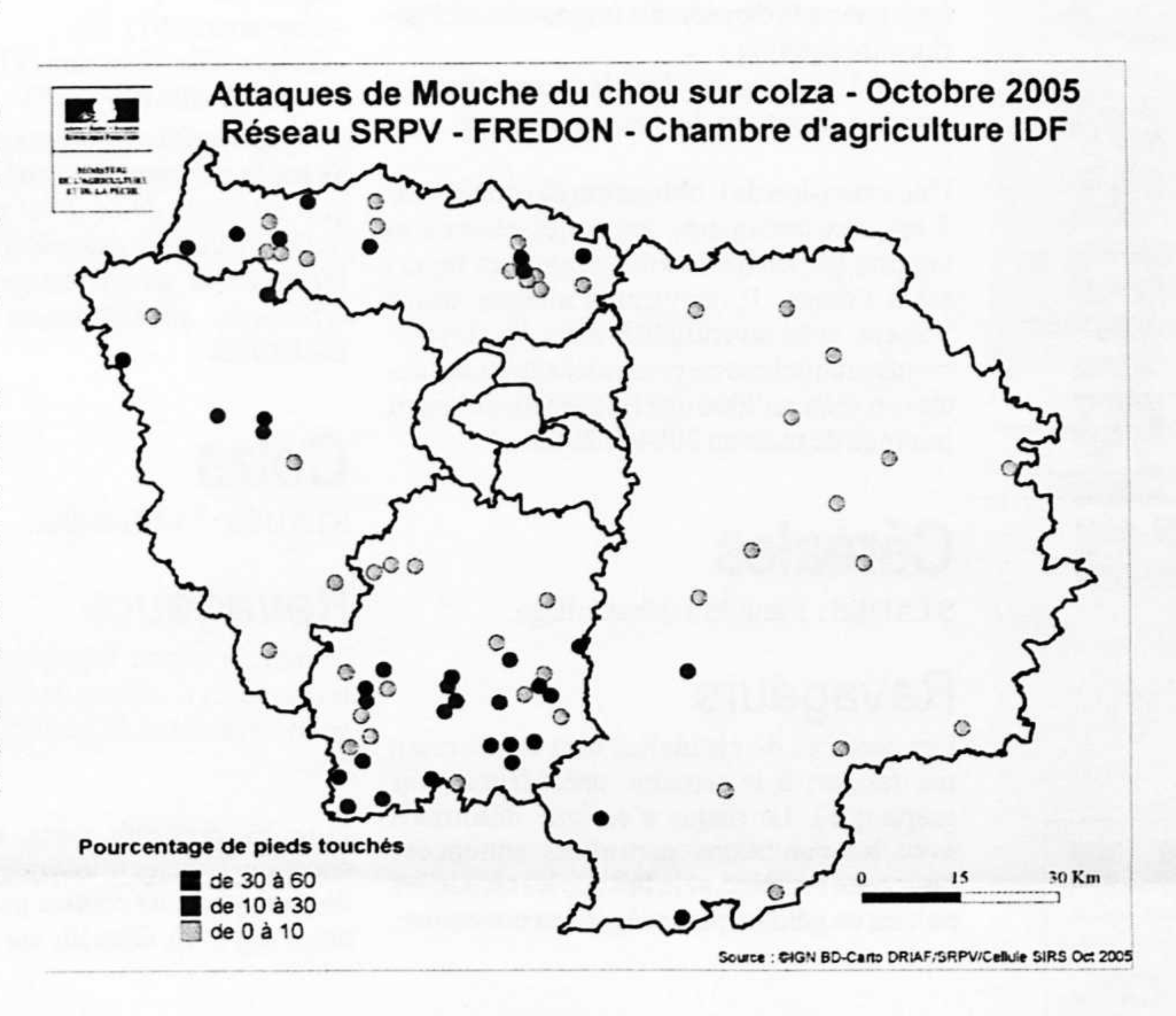
Maladies

De nouveaux symptômes de phoma sont apparus, mais les fréquences de pieds touchés (<50%) et les intensités d'attaque (nombre de taches par plante) restent limitées. Les derniers passages pluvieux devraient augmenter le niveau de maladie, mais compte tenu du stade avancé des colzas, le risque demeure faible.

De l'oïdium est observé également dans le sud Seine et Marne (Egreville, Amponville, Château Landon) mais aussi dans les Yvelines (Ablis, Bullion) l'Essonne (Les Granges le Roi, Guigneville / Essonne, Moigny / Ecole, Monnerville) ou le Val d'Oise (Cléry en Vexin, Le Mesnil aubry, Marly la ville).

Depuis 5 ans, cette présence d'oïdium à l'automne est régulière. Les attaques les plus importantes remontent à l'automne 2002. Nous n'avons pas mis en évidence d'effet variété (aviso et campala plus fréquemment touchés en 2003/04, banjo et capvert en 2004/05). L'environnement de la parcelle (présence de repousses) est susceptible de jouer un rôle.

Il n'y a pas de données concernant une éventuelle nuisibilité à cette période. En outre cet oïdium n'est en général pas retrouvé en reprise de végétation.



Réunions d'information SRPV - FREDON

Nous vous informons dès à présent des dates de nos réunions d'information technique :

- le 29 novembre après midi au Chesnay (78)
- le 1er décembre après midi à Maison Rouge (77)
- le 6 décembre après midi à Boutervilliers (91)

Le programme et les détails pratiques (lieu, horaire) seront diffusés prochainement.

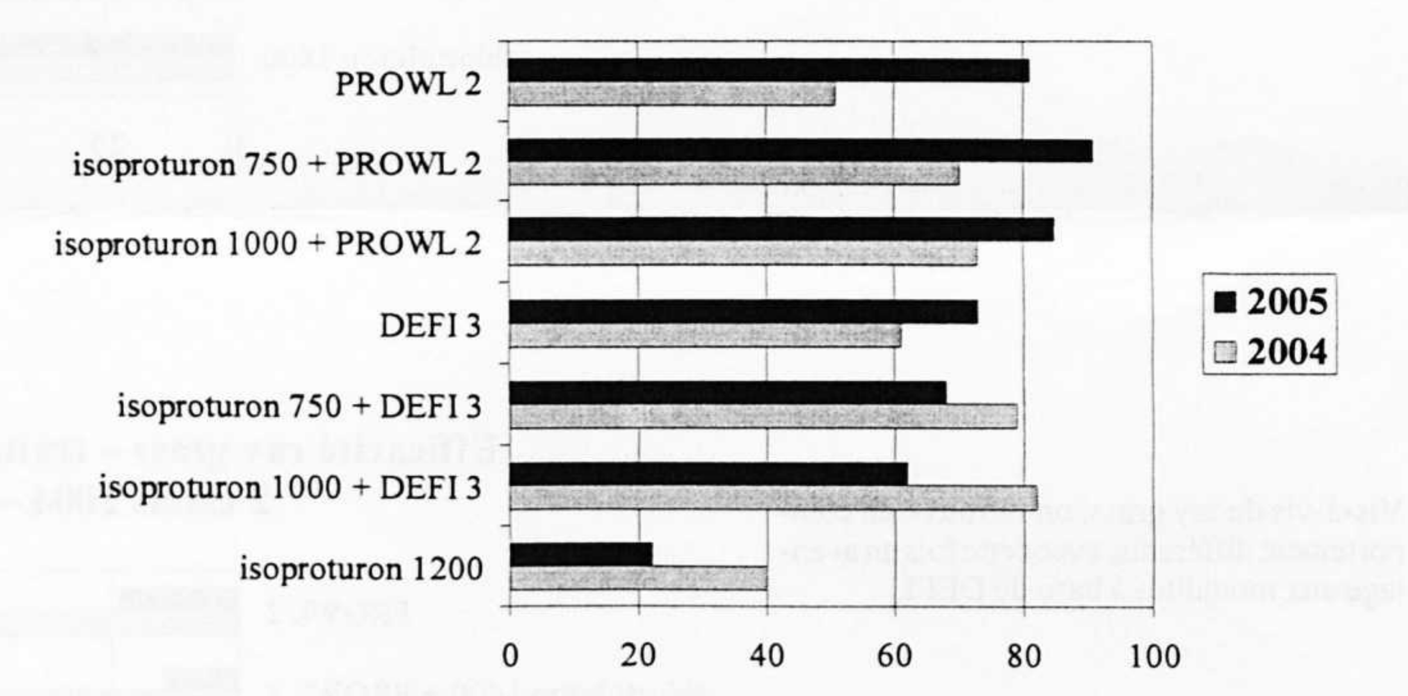
Essais désherbage pré-levée

Ces essais visent à étudier la complémentarité d'associations à base d'urée (isoproturon 750 et 1000 g/ha sur blé, chlortoluron 1000 et 1500 g sur orge) avec du DEFI (à 3 l/ha) ou du PROWL 400 (à 2 l/ha), appliqués en pré-levée, dans une optique de réduction des doses d'urées.

Sur vulpins, les efficacités sont en retrait par rapport à celles obtenues avec des traitements de post-levée.

Les associations d'isoproturon avec PROWL ou DEFI donnent les mêmes efficacités en moyenne sur 2 ans, quelque soit la dose d'urée.

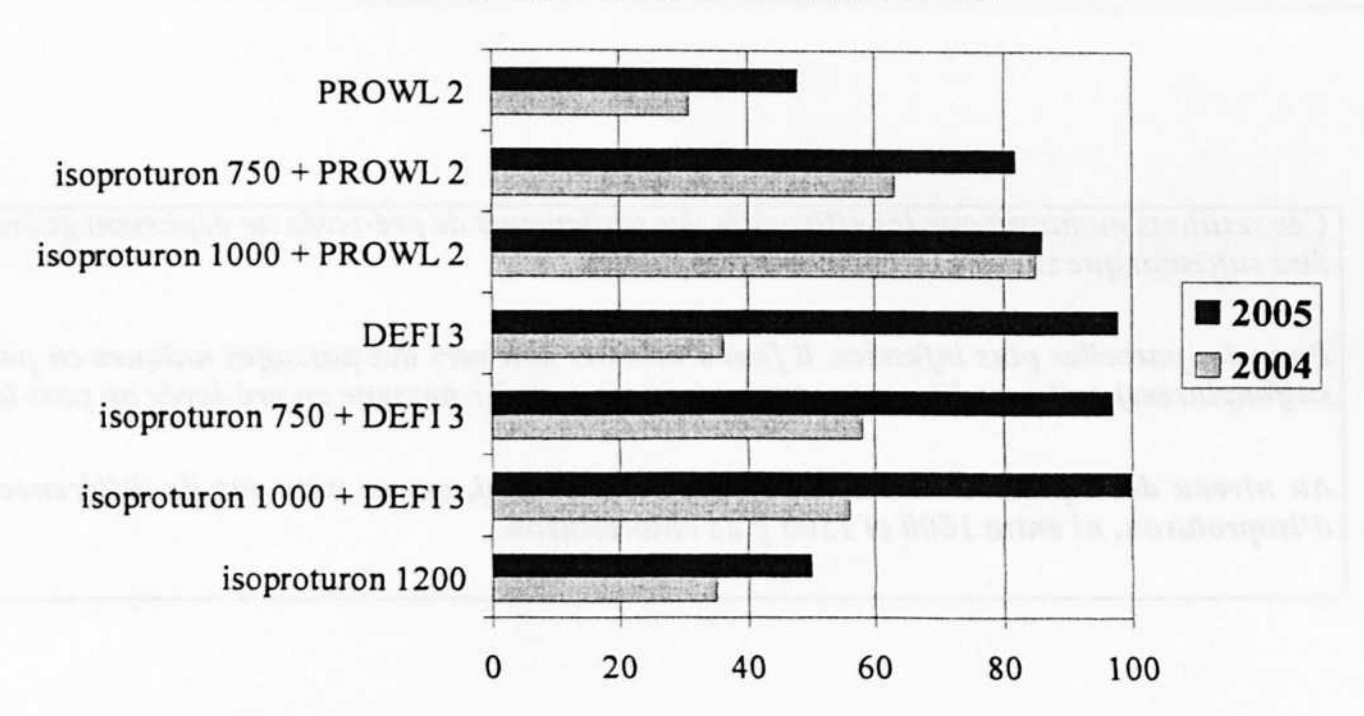
Efficacité vulpins – traitements pré-levée sur blé
5 essais 2004 – 1 essai 2005



Sur ray grass, les efficacités sont très irrégulières. En 2004, les résultats sont tirés vers le bas par un essai très infesté (1200 ray grass / m2) où seul l'association isoproturon 1000 + PROWL 2 dépasse 80% d'efficacité.

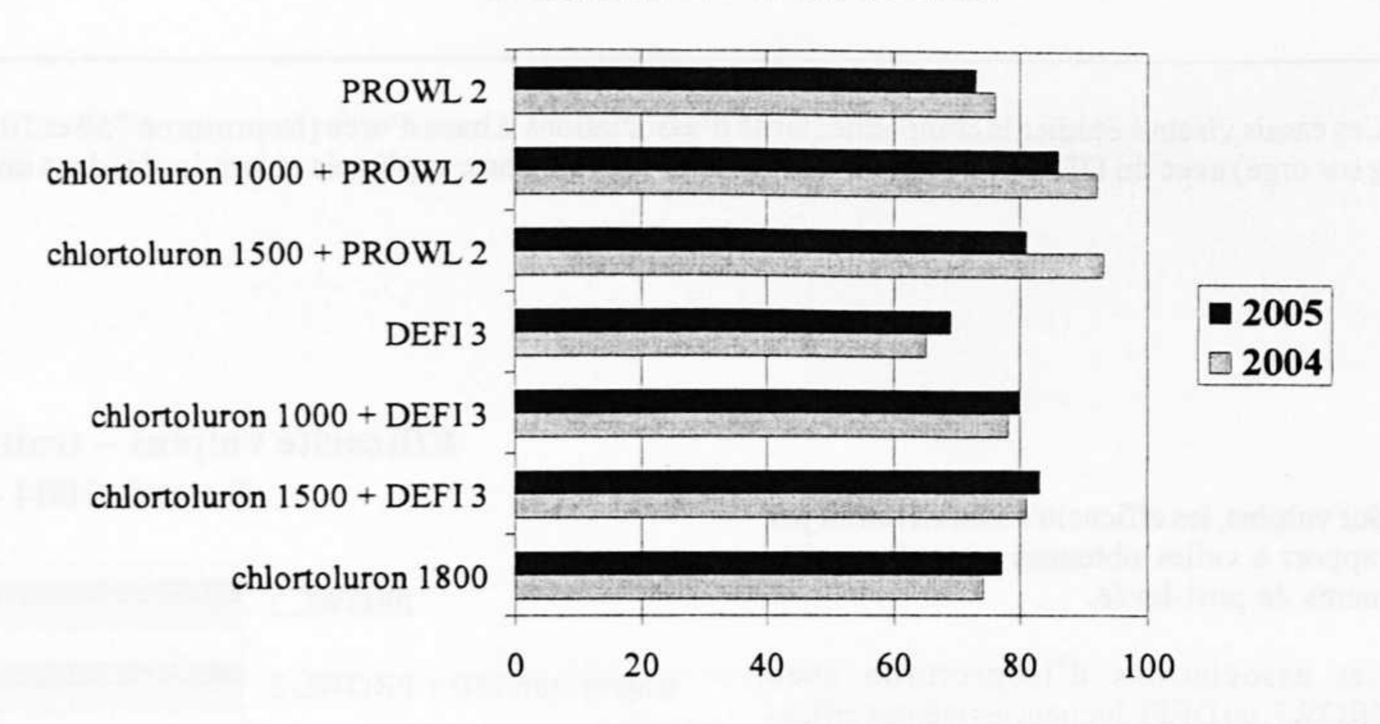
En 2005, on note cette fois un très bon comportement avec le DEFI seul ou associé à l'isoproturon.

Efficacité ray grass – traitements pré-levée sur blé
2 essais 2004 – 2 essais 2005

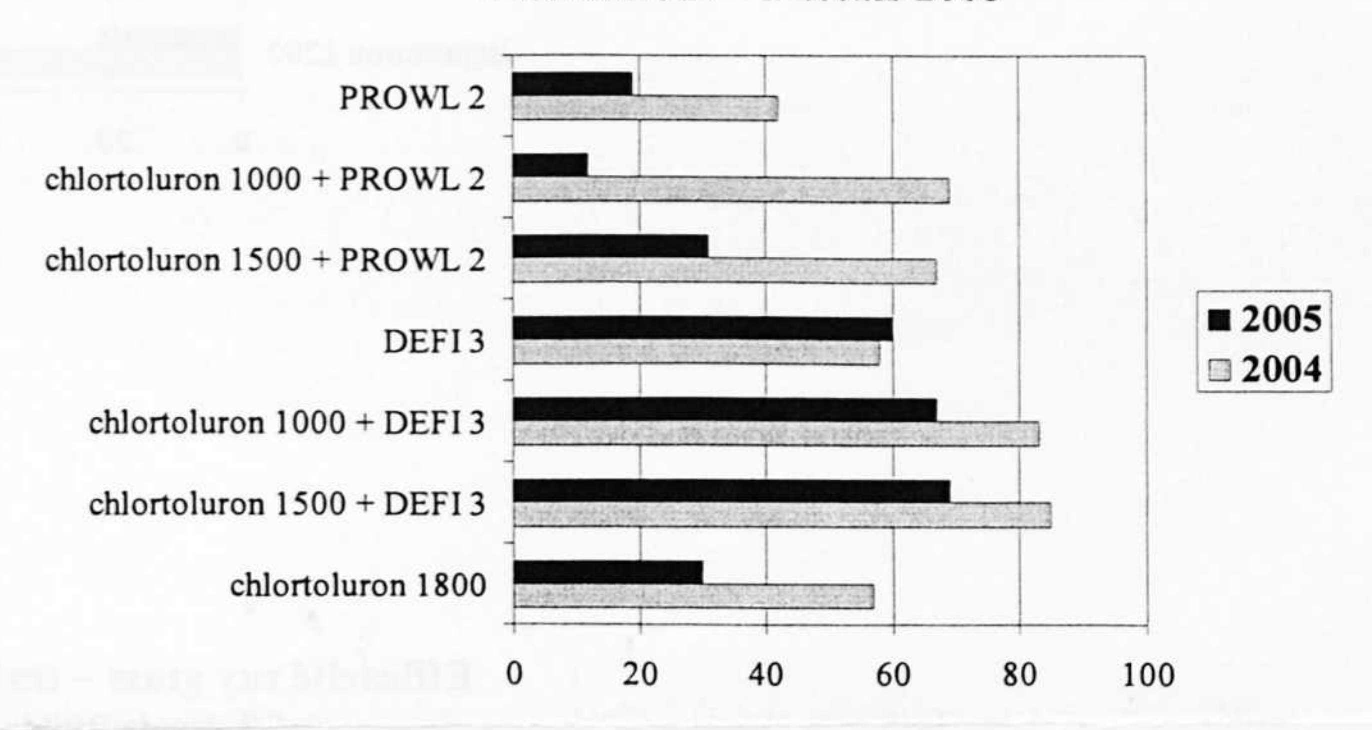


P48

Sur orge, les résultats de 2 anées sont assez homogènes. Les associations chlortoluron + PROWL ont une efficacité supérieure de 10 à 15 points sur celles avec le DEFI.



Vis-à-vis du ray grass, on retrouve un comportement différents, avec cette fois un avantage aux modalités à base de DEFI.



Ces résultats montrent que les efficacités des traitements de pré-levée ne dépassent guère les 80% d'efficacité, ce qui ne peut être suffisant que sur des salissements très faibles.

Pour des parcelles plus infestées, il faut s'orienter soit vers des passages uniques en post-levée (foliaires seuls ou associés, sulfonylurées) soit vers des programmes avec un premier passage en pré-levée ou post-levée précoce.

Au niveau des équilibres testés dans cette série d'essai, on ne note pas de différence significative entre 750 ou 1000 g d'isoproturon, ni entre 1000 et 1500 g de chlortoluron.